

LA CROIX
VALMER



Mieux connaître ses risques



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Face aux risques, une population bien informée est moins vulnérable !



Avec le soutien financier de :



EDITO DU MAIRE



Madame, Monsieur,

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, D.I.C.R.I.M., a été élaboré, afin d'énoncer les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de la commune de La Croix Valmer.

Le présent document, s'appuyant sur le Dossier Départemental sur les Risques Majeur (D.D.R.M.) et le Dossier Communal Synthétique, documents établis par la Préfecture avec les services compétents, réunit les informations nécessaires à la mise en oeuvre de l'information préventive sur la commune de La Croix Valmer.

Si notre commune présente peu de dangers permanents, il n'en demeure pas moins, comme partout ailleurs, qu'un risque lié à un événement exceptionnel, climatique ou technologique, par exemple, demeure.

Le risque «zéro» n'existe pas.

Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) recense donc les risques sur le territoire de notre commune, les mesures pour y faire face, l'organisation prévisionnelle des secours, les consignes de sécurité, les conduites à tenir en cas d'alerte... (Loi n° 87.565 du 22 juillet 1987)

Bernard JOBERT
Maire de La Croix Valmer

SOMMAIRE

QU'APPELLE-T-ON RISQUE ?	4
LA GESTION DE CRISE À L'ÉCHELON COMMUNAL	5
CONCRÈTEMENT, QUI FAIT QUOI ?	6
LE RISQUE INONDATION	8
LE RISQUE SUBMERSION MARINE	10
LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT	12
LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN	14
LE RISQUE SÉISME	16
LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	18
L'HÉBERGEMENT D'URGENCE	20
COMMENT VOUS PRÉPARER À LA GESTION DE CRISE ?	21
LES CONTACTS UTILES / POUR EN SAVOIR PLUS	22
NOTES	23
SYNTHÈSE DES CONDUITES À TENIR	24

QU'APPELLE-T-ON RISQUE ?

Le **risque** est la combinaison de l'aléa et des enjeux :



Le **risque majeur** présente une double particularité :

- Une **faible fréquence** (il ne se produit pas souvent) ;
- Une **importante gravité** (les dommages matériels et humains sont très lourds).

6

RISQUES MAJEURS
sont
présents
sur
votre
commune.



Incendie
de forêt



Inondation



Submersion
marine



Mouvements
de terrain



Séisme



Transport de
Matières
Dangereuses

LA GESTION DE CRISE A L'ECHELON COMMUNAL

Pour faire face à l'ensemble des risques majeurs présents sur votre territoire communal, la commune de La Croix-Valmer a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce dispositif représente l'échelon communal de la Sécurité Civile et permet ainsi aux services communaux et aux élus de s'organiser avant, pendant et après la crise. Cet outil vise à assurer la sauvegarde de la population et la protection des biens et traite aussi bien des modalités d'alerte que des missions de chacun et des moyens alloués à la gestion d'un phénomène majeur.

4 CONSIGNES GENERALES DE SECURITE à respecter :



Informez-vous
(104.2 MHz)



Ne téléphonez pas



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école

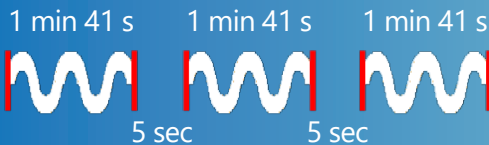


Coupez le gaz
et l'électricité

Si vous souhaitez être **informé pendant un évènement** important et faire partie du **listing d'alerte** de votre commune, vous pouvez **vous inscrire** sur le formulaire sur le site de la commune :

www.lacroixvalmer.fr

1 SIGNAL NATIONAL D'ALERTE, unique sur tout le territoire national, à connaître :



Son modulé

CONCRETEMENT, QUI FAIT QUOI ?



LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les établissements scolaires, via leur Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), mettent les enfants en sécurité.

Inutile d'aller les récupérer.



LES SERVICES DE SECOURS

Les services de secours (pompiers, gendarmerie, police) interviennent sur le sinistre. Ils s'occupent des missions de secours (évacuation, sécurisation des sites, interdiction...).



LES CITOYENS

En tant que citoyen, vous devez être acteur de votre propre sécurité. Il vous revient donc de vous préparer à la survenue d'une catastrophe, en composant votre kit d'urgence et en élaborant votre Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS). Vous devez **respecter les consignes de sécurité.**



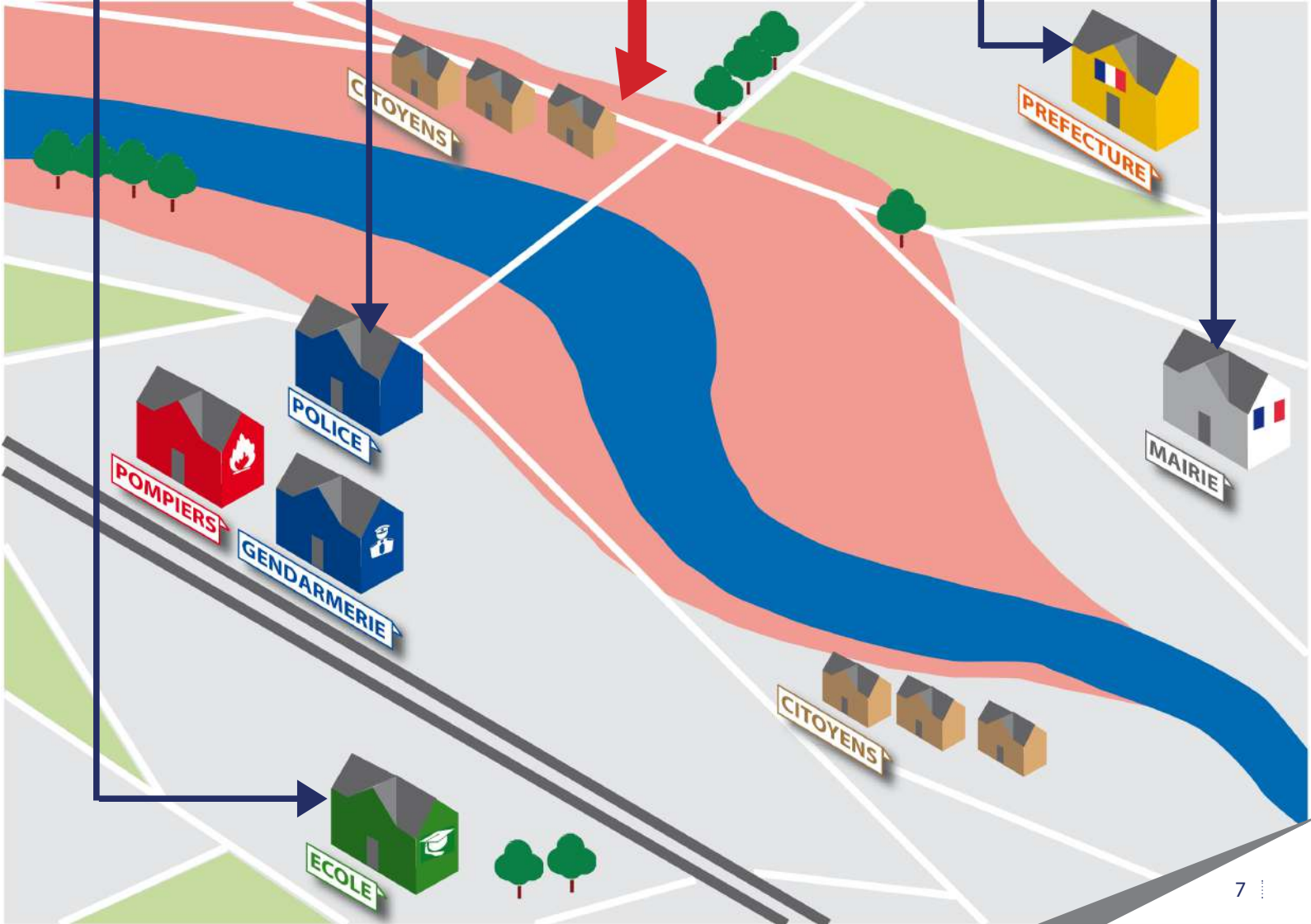
LA PREFECTURE

La Préfecture coordonne les interventions en cas de sinistre important. Le Préfet devient le Directeur des Opérations de Secours (DOS) et met en place une cellule de crise. Il s'appuiera dans ce cas sur le Plan ORSEC.



LA MAIRIE

Le Maire déclenche le Plan Communal de Sauvergarde (PCS). Ses équipes fournissent les moyens logistiques et prennent en charge les évacués potentiels.



LE RISQUE INONDATION

Dégâts suite aux inondations du 18/09/2009 - © Mairie de la Croix Valmer

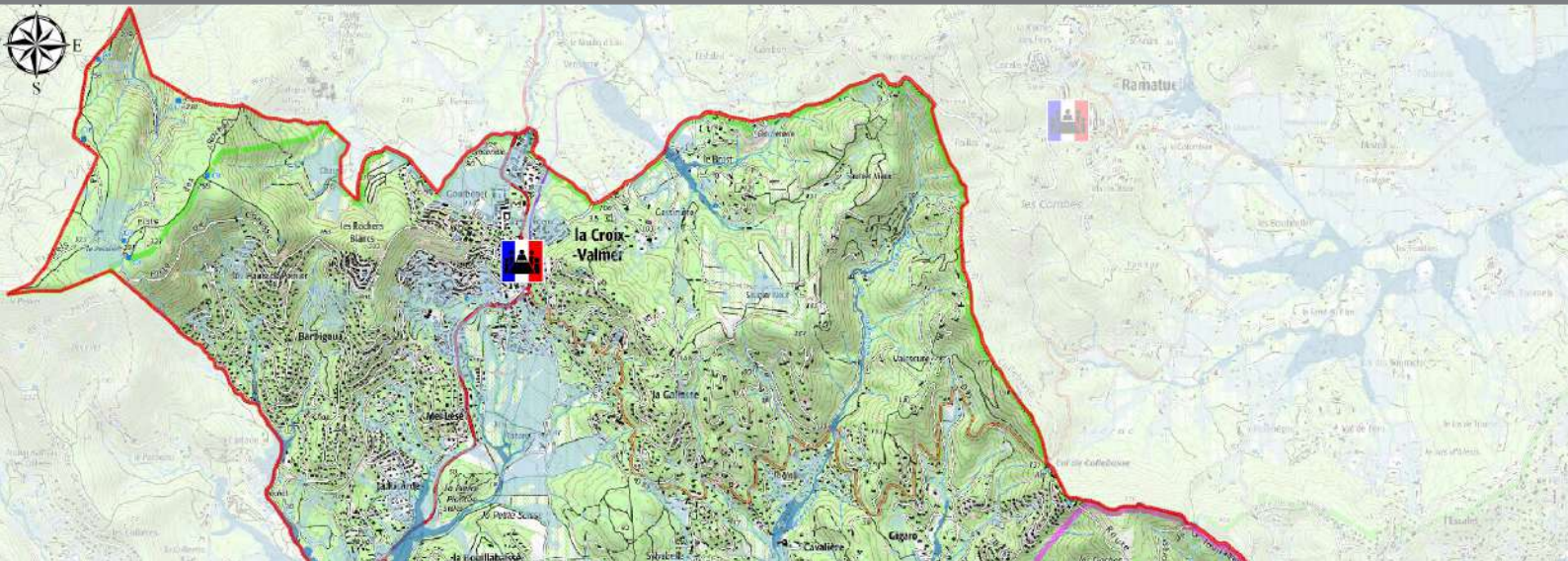
La commune de La Croix Valmer est concernée par des inondations de type **crue torrentielle**, c'est-à-dire une montée brusque des eaux, un débit important et un charriage de matériaux pouvant être conséquent.

Le Tabarin, le Valescure, le Gigaro, la Carade, la Pierre Plantée ou encore **la Ricarde** peuvent être concernés par ce type de phénomène sur la commune.


Il est également possible d'observer du **ruissellement** urbain ou de versant en cas de fortes pluies.

4 EVENEMENTS
RECENTS SUR
LA COMMUNE
DE LA CROIX
VALMER :

- 10/11/1996
- 18/09/2009
- 09/11/2011
- 14/12/2012



LE RISQUE D'INONDATION À LA CROIX-VALMER

 Zone inondable par débordement de cours d'eau


 Zone inondable potentielle par ruissellement

 Mairie


Cap Castelnau
ou Cap de la Môle

CONSIGNES A RESPECTER en cas d' INONDATION

Avant


 Informez-vous sur votre exposition à ce risque


Pendant


 Montez à l'étage ou en hauteur

 Coupez le gaz et l'électricité

 Confinez-vous

 N'allez pas chercher vos enfants à l'école

 Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

 Ecoutez la radio (104.2 MHz)

Après

 Aérez le bâtiment

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide

LE RISQUE SUBMERSION MARINE

Episode marin du 4 mai 2010 - © Mairie de la Croix Valmer

De par la présence d'un littoral côtier, la commune de **La Croix Valmer** est soumise au risque de **submersion marine**, qui correspond à une **inondation temporaire de la zone côtière par la mer**.

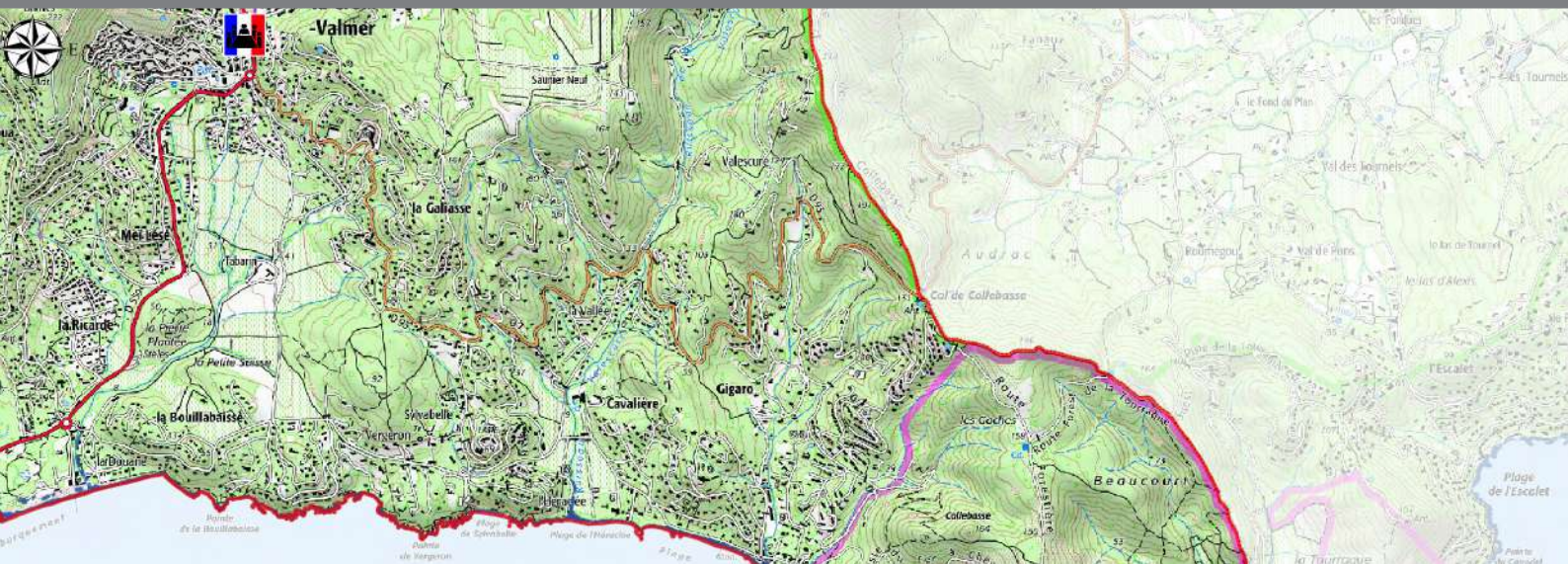
Les conséquences de ce type d'inondation peuvent être multiples : endommagement des infrastructures, transport de matériaux devenant dangereux pour l'Homme, coupure de routes en bord de mer...

Trois secteurs sont particulièrement sensibles à La Croix Valmer : **secteur de la Douane**, **l'embouchure du ruisseau de Valescure** et l'Est de la **Baie de Briande**.


4

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

- 14-16/12/2008
- 04/05/2010
- 08-09/11/2011
- 23/11/2019



LE RISQUE DE SUBMERSION MARINE À LA CROIX-VALMER

 Submersion marine en période de tempête (horizon 2100 et tenant compte du changement climatique)



Mairie

CONSIGNES A RESPECTER en cas de SUBMERSION MARINE

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



Montez à l'étage ou en hauteur



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Coupez le gaz et l'électricité



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Confinez-vous



Écoutez la radio (104.2 MHz)

Après



Aérez le bâtiment



Prenez des photos des dégâts



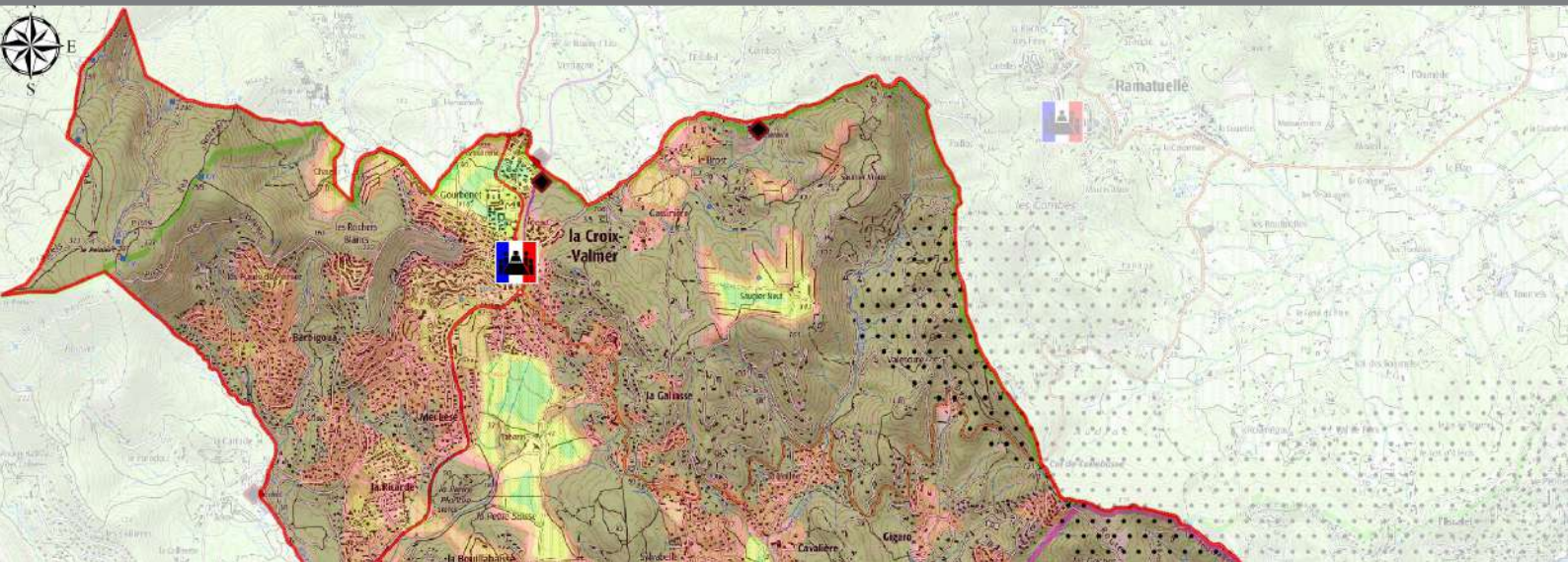
Apportez votre aide

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

La commune de La Croix Valmer, située au cœur du **massif des Maures**, a déjà connu **188 incendies** depuis 1973. L'incendie plus ancien de 1930 est également à signaler.

Afin de prévenir ce risque, il existe des **obligations de débroussaillage** pour les particuliers propriétaires de parcelles en zone de forêt. Ces obligations sont détaillées sur le site de l'Etat dans le Var : www.var.gouv.fr.

3 EVENEMENTS
MAJEURS SUR LA
COMMUNE DE LA
CROIX VALMER :
- 1930
- 1978
- 2017





CONSIGNES A RESPECTER en cas de FEU DE FORET

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



Laissez libre l'accès au bâtiment



Coupez le gaz et l'électricité



Confinez-vous



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Ecoutez la radio (104.2 MHz)

Après



Aérez le bâtiment



Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide

LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Eboulement de talus boulevard de Provence - © Mairie de La Croix Valmer

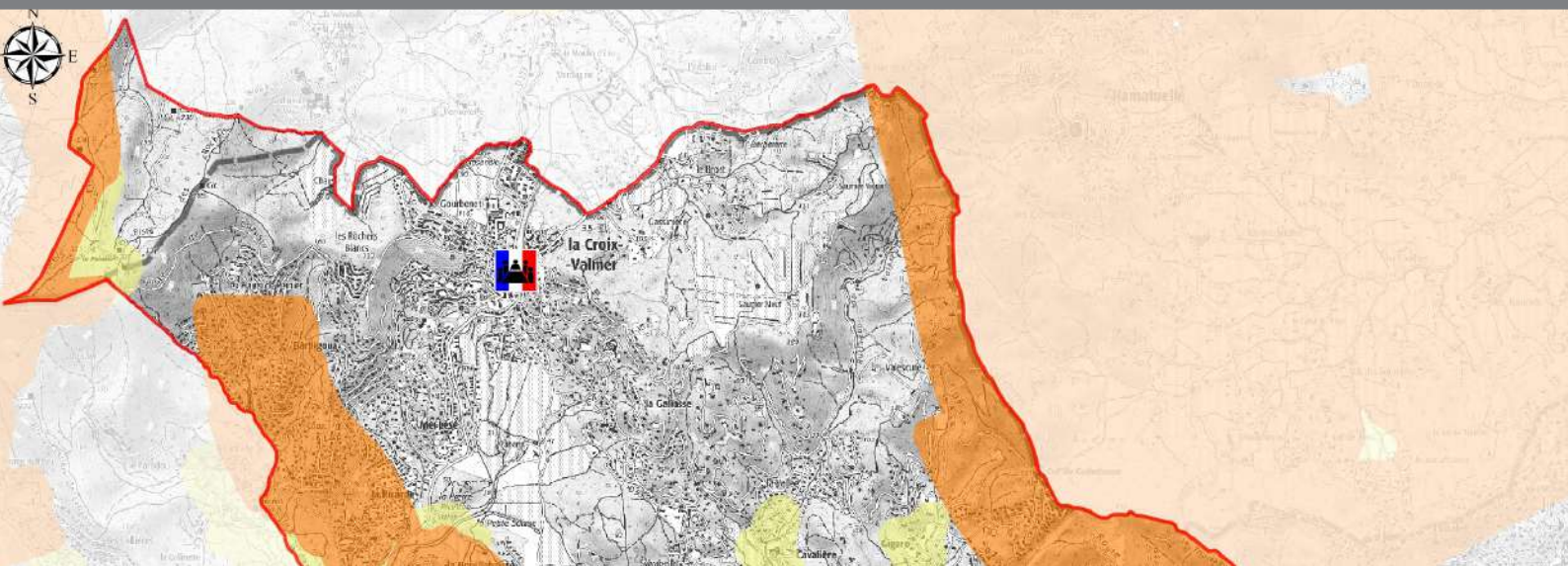
La commune de La Croix Valmer, du fait de la nature des sols et de la topographie peut être sujette à des mouvements de terrain (**éboulements** ou **glissements de terrain**).

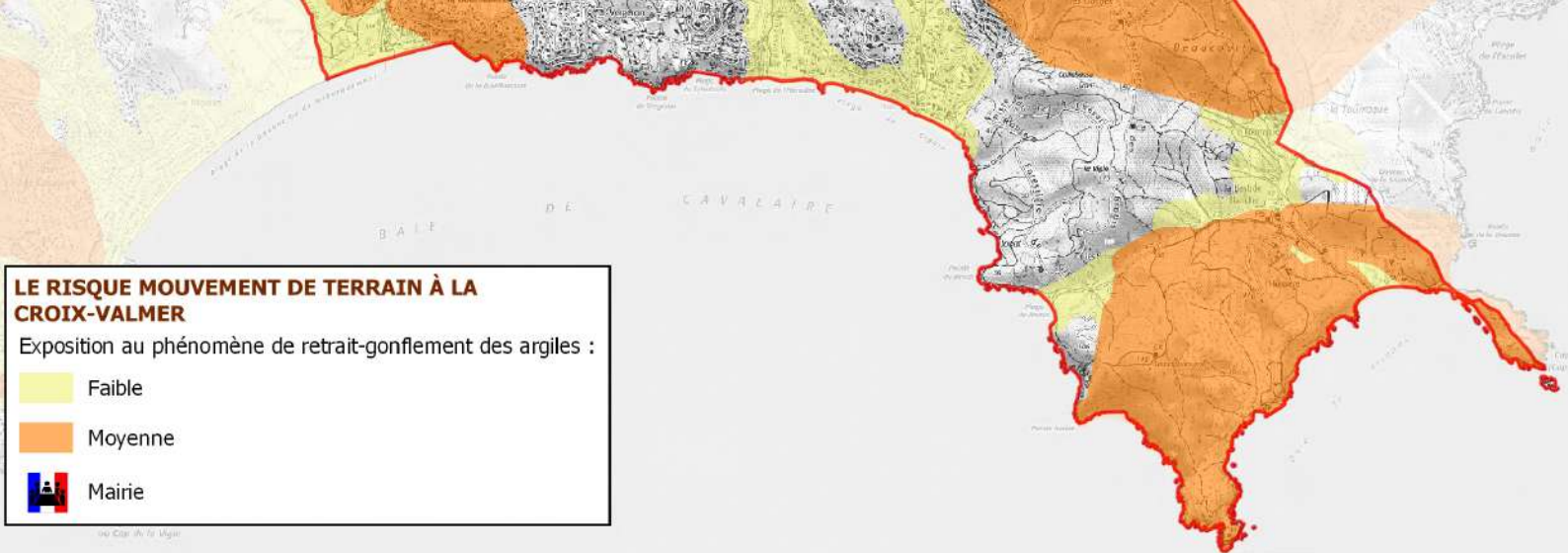
Ces derniers peuvent se manifester lors d'épisodes pluvieux intenses

Le phénomène de **retrait-gonflement des argiles** est également présent sur le territoire communal (cf. carte ci-dessous).



Eboulement de talus boulevard de Provence - © Mairie de La Croix Valmer





LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN À LA CROIX-VALMER

Exposition au phénomène de retrait-gonflement des argiles :

-  Faible
-  Moyenne
-  Mairie

CONSIGNES A RESPECTER en cas de MOUVEMENTS DE TERRAIN

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



Quittez le bâtiment endommagé



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Coupez le gaz et l'électricité



Ecoutez la radio (104.2 MHz)

Après



Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide

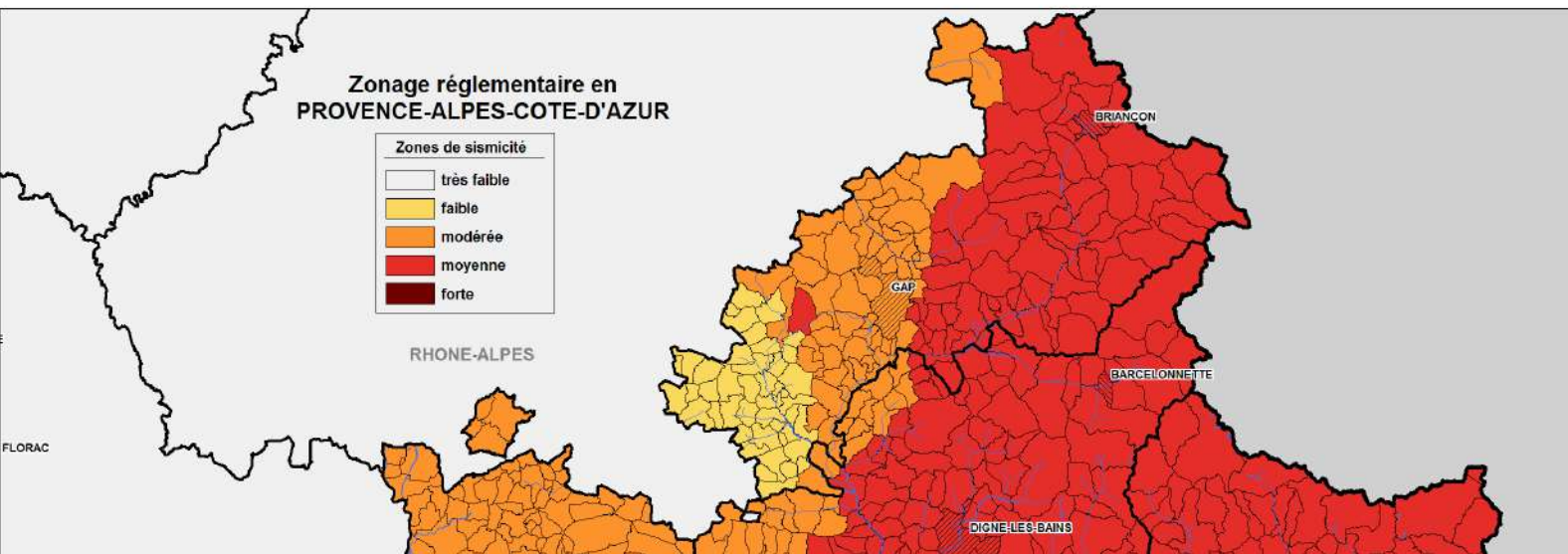
LE RISQUE SISMIQUE

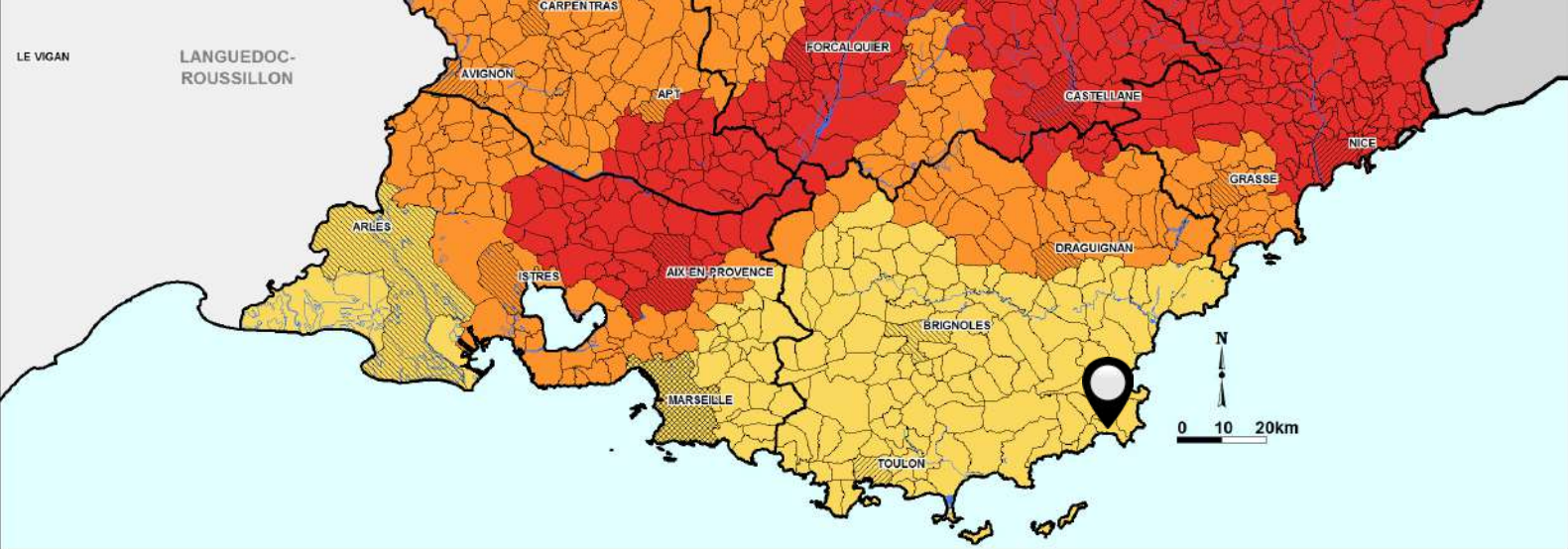
La commune de La Croix Valmer est située en **zone de sismicité faible**, d'après le zonage réglementaire en vigueur depuis mai 2011. Cette sismicité est directement liée à la **chaîne alpine** qui est toujours active.

Pour pallier à ce phénomène, des **normes de construction** sont imposées pour tout nouveau bâtiment situé en zone réglementée.

2 SEISMES RESSENTIS SUR LA COMMUNE DE LA CROIX VALMER :

- le 26 décembre 1989
- le 25 février 2001





CONSIGNES A RESPECTER en cas de SEISME

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments

Après



Coupez le gaz et l'électricité



Écoutez la radio (104.2 MHz)



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Eloignez-vous des bâtiments



Prenez des photos des dégâts

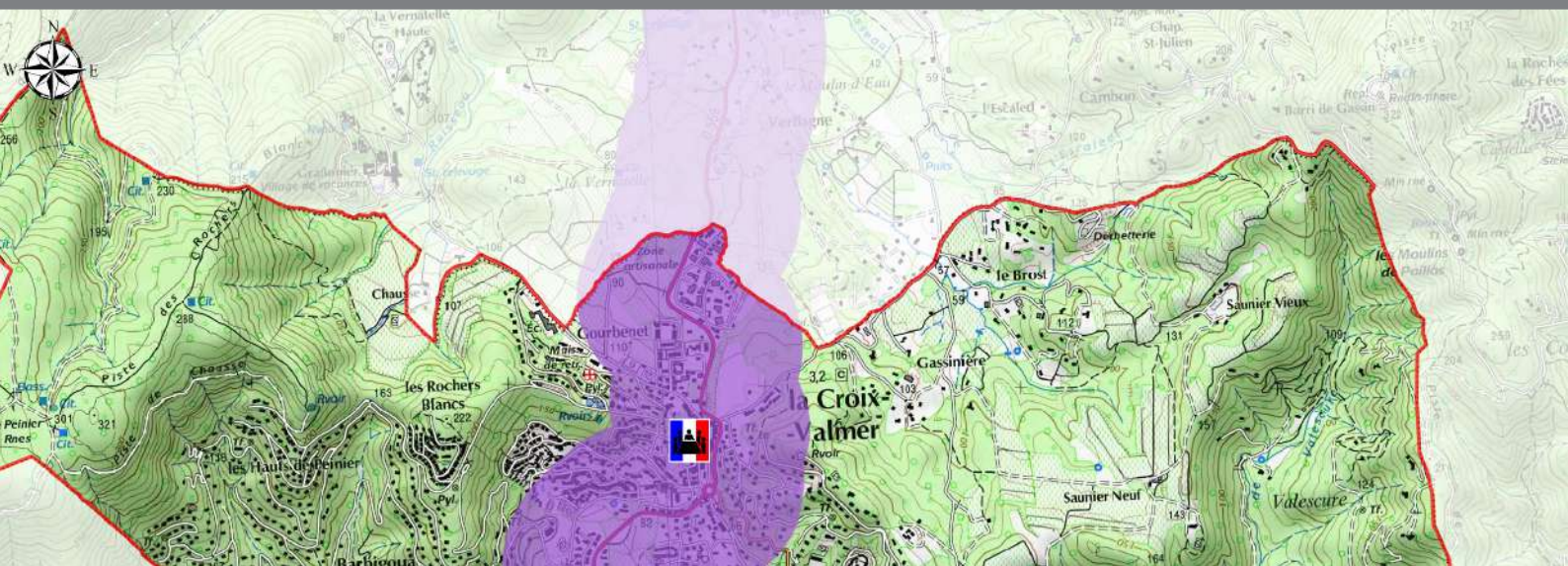
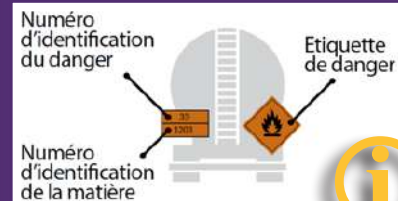
LE RISQUE TMD (Transport de Matières Dangereuses)

La commune de La Croix Valmer est concernée par le Transport de Matières Dangereuses par voie routière, via la **Route Départementale 559**, qui est un axe fortement fréquenté.

La circulation des matières dangereuses par voie routière et ferroviaire est réglementée par des accords européens.

La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule (cf. schéma ci-contre).

LA SIGNALISATION TMD





CONSIGNES A RESPECTER en cas d'ACCIDENT TMD

Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

Pendant



Entrez dans le bâtiment le plus proche



N'allumez pas de flamme



Confinez-vous



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Ecoutez la radio (104.2 MHz)

Après



Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide

L'HEBERGEMENT D'URGENCE

3 ÉTABLISSEMENTS IDENTIFIÉS POUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE SUR LA COMMUNE :



LA SALLE DES FÊTES



LE POLE ENFANCE



LE GROUPE SCOLAIRE



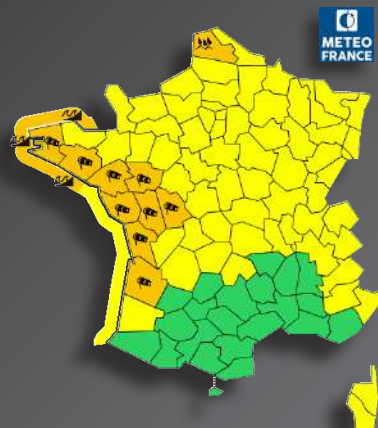
COMMENT VOUS PREPARER A GERER LA CRISE ?



INFORMEZ-VOUS SUR LA VIGILANCE METEOROLOGIQUE EN COURS SUR LE DEPARTEMENT

La vigilance météorologique est une information émise par Météo France. Elle concerne tous les départements français et est accessible à tout moment et par tout le monde.

En fonction du niveau de vigilance, adaptez vos activités et votre comportement. Cette vigilance, relayée par les médias, est accessible sur :



-  *Pas de vigilance particulière*
-  *Soyez attentif*
-  *Soyez très vigilant*
-  *Une vigilance absolue s'impose*

www.meteofrance.com



CONSTITUEZ VOTRE KIT D'URGENCE, EN CAS DE CONFINEMENT OU A EMmener AVEC VOUS EN CAS D'EVACUATION

- Lampe de poche
- Gilet jaune
- Bouteille d'eau
- Trousse de premiers soins
- Radio à piles
- Nécessaire de toilette
- Vêtements de rechange
- Couverture de survie
- Papiers importants
- Médicaments spécifiques

LES CONTACTS UTILES

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112

MAIRIE DE LA CROIX VALMER

04 94 55 13 13

POLICE NATIONALE / GENDARMERIE

17

SAMU

15

PREFECTURE (standard)

04 94 18 83 83

POUR EN SAVOIR PLUS...

PREFECTURE DU VAR

www.var.gouv.fr

PORTAIL NATIONAL DE LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

www.prim.net

www.georisques.gouv.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

www.cc-golfedesainttropez.fr



NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SYNTHESE DES CONDUITES A TENIR



Inondation



Montez à l'étage ou en hauteur



Confinez-vous



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Submersion marine



Montez à l'étage ou en hauteur



Confinez-vous



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Incendie de forêt



Laissez libre l'accès au bâtiment



Confinez-vous



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Mouvements de terrain



Quittez le bâtiment endommagé



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Séisme



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments



Transport de Matières Dangereuses



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Confinez-vous



N'allumez pas de flamme



Découpez cette synthèse et conservez la précieusement